

Insee Analyses

Nord-Pas-de-Calais



N° 4

Septembre 2014

5 900 établissements liés à l'énergie structurent le territoire régional

L'énergie en région Nord-Pas-de-Calais représente 5 900 établissements et près de 41 400 emplois salariés. Les salariés travaillant dans ce domaine constituent 3 % de l'emploi régional et 6 % du domaine énergétique en France. La région se place ainsi en 4^e position derrière les régions Île-de-France, Paca et Rhône-Alpes. Rassemblant un salarié sur deux, le segment « installation, maintenance » est le plus gros employeur des quatre grands segments d'activités relatifs à l'énergie. Entre 2008 et 2011, seul le segment « production, extraction, transformation » a connu une dynamique favorable en termes d'effectifs et d'établissements. Sur le territoire régional, ce segment est par ailleurs le plus concentré. L'empreinte des activités énergétiques est plus forte dans les zones d'emploi de Maubeuge, Dunkerque et Arras. Enfin, deux salariés travaillant dans l'énergie sur trois dépendent d'un centre de décision situé hors de la région.

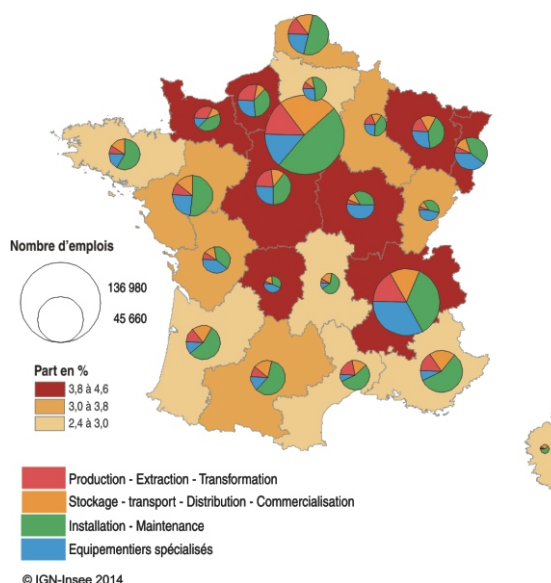
Rémy Capot, Fabrice Danielou, Philippe Macquet (Insee).

Suivi partenarial : Valérie Calmein (Pôle Énergie 2020), Stéphane Humbert et Blandine Samson (Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais)

Depuis sa forte et précoce industrialisation au XIX^e siècle, la région Nord-Pas-de-Calais a développé une véritable culture énergétique. Le secteur de l'énergie constitue toujours un des moteurs majeurs de son développement économique. Des programmes visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et la prise en compte de cet enjeu dans l'aménagement sont également conduits depuis plusieurs années. La région s'affirme ainsi comme l'une des plus ouvertes au développement des énergies renouvelables. De plus, à travers ses différents schémas de développement, le thème de l'énergie devient incontournable pour la région : au travers de la labellisation d'un pôle d'excellence régional, de la mise en œuvre d'un domaine d'activité stratégique spécifique au sein de la stratégie recherche innovation pour une spécialisation intelligente, et des cinq piliers de la feuille de route de la troisième révolution industrielle.

1 Le Nord-Pas-de-Calais, 4^e région par le nombre de salariés dans le domaine de l'énergie

Part des activités liées à l'énergie dans l'emploi salarié régional et répartition des emplois salariés selon le segment en 2011



Source : Insee, Clap.



Cette dernière vise à renforcer la croissance économique en favorisant les synergies entre les systèmes de production et de distribution de l'énergie, l'usage accru des technologies de la communication et le tissu productif présent dans un territoire. Cette démarche, dite de transition énergétique et économique, nécessite de fait d'accompagner l'essor et la mutation des activités liées au domaine énergétique. S'inscrivant dans cette dynamique, la présente étude vise à réaliser un état des lieux des acteurs économiques de l'énergie en Nord-Pas-de-Calais.

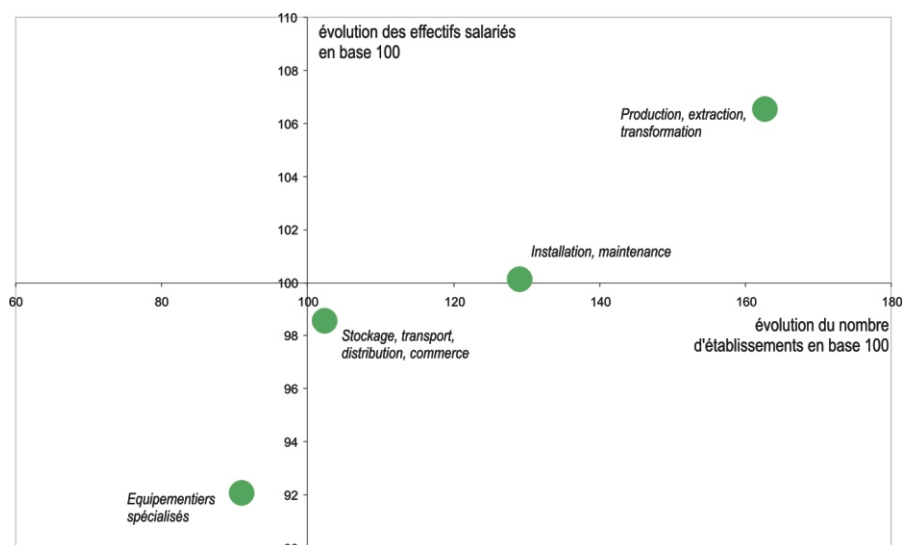
Près de 5 900 établissements dans le domaine énergétique...

Dans la région, plus de 5 900 établissements ont une activité liée à l'énergie (*figure 2* et *définitions*). Ils sont en moyenne de taille un peu plus importante qu'au niveau national mais leur répartition par tranche de taille est très hétérogène. Ainsi, six établissements sur dix n'ont pas de salariés contre sept établissements sur dix en France métropolitaine. Ceux-ci se concentrent dans le segment « installation, maintenance » (71 %), plus orienté vers des activités relevant de l'artisanat. Le segment « production, extraction, transformation » en compte également 16 %. Cette part relativement élevée s'explique notamment par la présence d'unités autonomes de production d'électricité ou de gaz (éoliennes, panneaux solaires, unités de méthanisation) qui n'ont pas de salariés en propre. Le segment « stockage, transport, distribution, commerce » constitue quant à lui 11 % des établissements sans salarié. La part du segment « équipementiers spécialisés » est faible (2 %).

Les établissements de 1 à 9 salariés représentent un établissement sur quatre dans la région et sont, comme les établissements de 10 à 49 salariés et de 50 à 199 salariés, proportionnellement plus nombreux qu'en France métropolitaine. Sur ces tranches de taille, le segment « installation, maintenance » est encore prépondérant. Enfin, la

3 Dans le domaine de l'énergie, seul le segment de la « production, extraction, transformation » a gagné des emplois salariés entre 2008 et 2011

Évolution 2008-2011, en base 100, du nombre d'établissements et d'effectifs salariés dans le domaine énergétique



Note de lecture : Sur la période 2008-2011, le segment de la « production, extraction, transformation » a connu une hausse du nombre d'établissements et des effectifs salariés (respectivement + 63 % et + 7 %).

Source : Insee, Clap.

proportion d'établissements de plus de 200 salariés est anecdotique et très proche du niveau national mais celle-ci correspond à un volume d'emplois conséquent. Les plus gros établissements employeurs se situent sur les segments « production, extraction, transformation » et « équipementiers spécialisés ».

... et 3 % de l'emploi salarié régional

Le domaine énergétique emploie 41 400 salariés en Nord-Pas-de-Calais soit un peu plus de 3 % de l'emploi salarié régional. En France, cette proportion oscille entre 2,4 % pour la Bretagne et 4,6 % pour la Haute-Normandie (*figure 1*). Les salariés régionaux représentent également près de 6 % de l'emploi salarié du domaine énergétique en France. Cette part est proche du poids de la région dans l'emploi salarié, tous secteurs confondus. La région se place ainsi au 4^e rang national, en volume d'emplois liés à l'énergie, derrière les régions Île-de-France, Paca et Rhône-Alpes.

Si la répartition des établissements entre les différents segments est hétérogène, elle l'est également en termes d'effectifs salariés. Néanmoins, un rééquilibrage relatif s'opère en raison des différences de structure productive de chaque segment. Les segments « production, extraction, transformation » et « équipementiers spécialisés » minoritaires en termes de nombres d'établissements employeurs concentrent en effet des établissements de taille plus importante. Ainsi le segment « équipementiers spécialisés » regroupe 7 % des établissements employeurs et 22 % des effectifs salariés (*figure 2*). De même, le segment « production, extraction, transformation » rassemble 5 % des établissements employeurs pour 15 % des effectifs salariés. Le segment « installation, maintenance » constitue malgré tout la plus forte proportion de salariés avec 49 % des effectifs pour 78 % des établissements employeurs. Enfin,

2 Le tissu productif de l'énergie en région : quatre segments très différenciés

Répartition des établissements et des salariés du domaine énergétique en région Nord-Pas-de-Calais par segment et par tranche de taille d'établissement en 2011

Segment \ Tranche de taille d'établissements			0 salarié	De 1 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Total
Production, extraction, transformation	Etablissements	(en nombre)	567	41	55	17	5	685
	Salariés	(en nombre)	0	153	1 329	1 480	3 146	6 108
Stockage, transport, distribution, commerce	Etablissements	(en nombre)	399	113	69	34	4	619
	Salariés	(en nombre)	0	443	1 720	2 935	968	6 066
Installation, maintenance	Etablissements	(en nombre)	2 574	1 331	385	75	5	4 370
	Salariés	(en nombre)	0	4 265	8 199	6 495	1 188	20 147
Équipementiers spécialisés	Etablissements	(en nombre)	88	66	49	31	9	243
	Salariés	(en nombre)	0	287	1 045	3 255	4 458	9 045
Total	Etablissements	(en nombre)	3 628	1 551	558	157	23	5 917
	Salariés	(en nombre)	0	5 148	12 293	14 165	9 760	41 366

Source : Insee, Clap.

le segment « stockage, transport, distribution, commerce » représente 10 % d'établissements employeurs pour 15 % des salariés.

« Production, extraction, transformation » : une dynamique favorable

Entre 2008 et 2011, tous segments confondus, le nombre d'établissements a fortement augmenté tandis que les effectifs salariés sont restés relativement stables. Cette divergence s'explique par des comportements différents selon les segments. Si le segment « production,

extraction, transformation » a connu une évolution globalement favorable durant ces quatre années, celle observée chez les équipementiers spécialisés l'est beaucoup moins avec à la fois une diminution du nombre d'établissements et du nombre de salariés (figure 3). Dans ce segment la baisse des effectifs est particulièrement forte pour les secteurs « fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier » et « fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels ». Par ailleurs, dans le segment « installation, maintenance », les effectifs

salariés ont stagné tandis que le nombre d'établissements a fortement cru en raison notamment du développement de l'auto-entrepreneuriat. Le segment « stockage, transport, distribution, commerce » est resté pour sa part relativement stable.

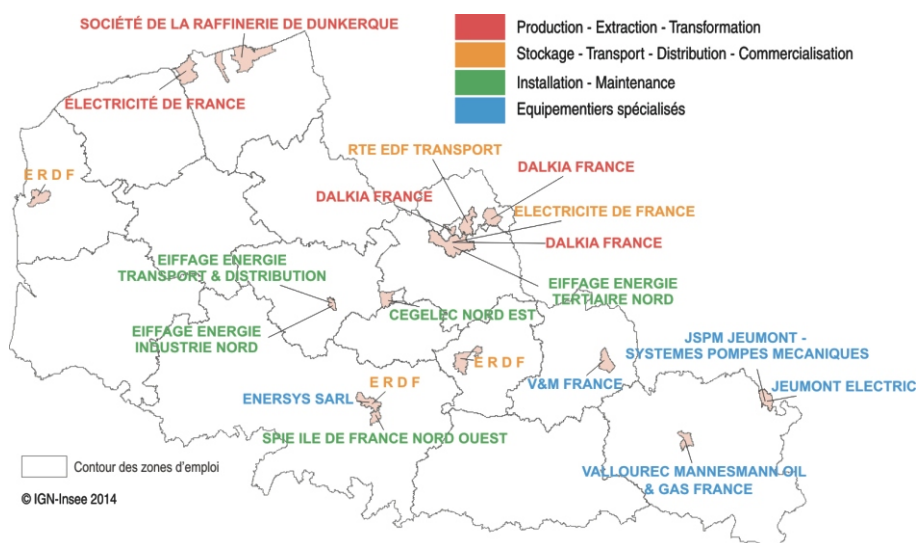
Une forte présence dans les zones d'emplois de Maubeuge, Dunkerque et Arras

L'occupation du territoire régional par les activités liées à l'énergie est abordée ici de deux manières : d'une part via l'empreinte de ces activités dans chaque zone d'emploi, mesurée à partir de leur poids dans le total de l'emploi salarié de la zone d'emploi, et d'autre part, via la concentration de l'emploi dans certaines zones d'emplois de la région. C'est dans les zones d'emploi de Maubeuge, Dunkerque et Arras que l'empreinte des activités énergétiques est la plus forte (figure 5 et données complémentaires). Dans la zone d'emploi de Maubeuge, l'énergie représente en particulier 6,8 % de l'emploi salarié. Y sont implantées des unités comme « JSPM Jeumont Systèmes Pompes Mécaniques », « Vallourec Mannesmann oil & gas France », « Jeumont Electric ». La zone d'emploi de Dunkerque, dans laquelle l'emploi énergétique compte pour 5,6 % de l'emploi salarié, regroupe également la « centrale nucléaire de Gravelines », la « Société de la raffinerie de Dunkerque », « Europipe » et prochainement le terminal méthanier que le groupe « EDF » construit au port ouest de Dunkerque. À Arras, où 4,1 % des salariés travaillent dans ce domaine, « Enersys Sarl », « Electricité Réseau Distribution France », « Spie Ile-de-France Nord-Ouest » constituent les trois plus gros établissements installés. A contrario, les zones de Flandres-Lys, Berck-Montreuil et Saint-Omer sont moins concernées par les activités liées à l'énergie.

« Production, extraction, transformation », segment d'activités le plus concentré sur le territoire

Par son poids démographique et économique, la zone d'emploi de Lille représente naturellement un gros pourvoyeur d'emplois du domaine énergétique (figure 5). Au niveau régional, elle se place ainsi aux tous premiers rangs quel que soit le segment considéré. Néanmoins, l'emploi est aussi concentré dans d'autres zones, en tout premier lieu pour le segment « production, extraction, transformation ». Ce segment est très présent dans la zone d'emploi de Dunkerque notamment en raison de l'implantation de la centrale nucléaire de Gravelines.

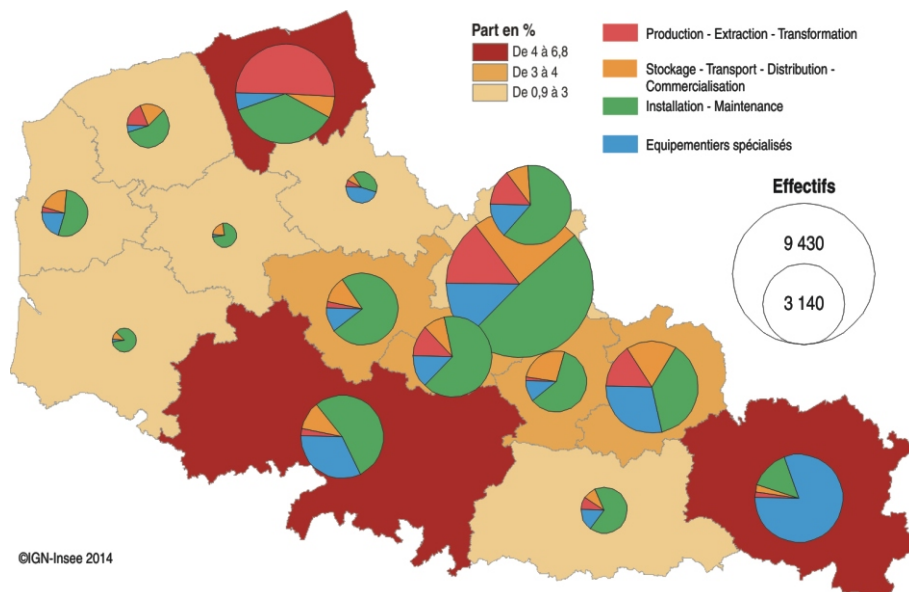
4 Implantation des cinq plus gros établissements du domaine énergétique par segment d'activités, en région Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, Clap.

5 Une forte empreinte des activités énergétiques dans les zones d'emploi de Dunkerque, Maubeuge et Arras

Poids des activités énergétiques dans les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, Clap.

Dunkerque y occupe ainsi le 1^{er} rang en termes d'effectifs salariés. Les « équipementiers spécialisés » sont également assez concentrés : quatre zones d'emplois regroupent 72 % des emplois du segment. Il s'agit de Maubeuge, Lille, Valenciennes et Arras. Exception faite de la zone d'emploi de Lille qui concentre des sièges régionaux, les effectifs des segments « stockage, transport, distribution, commerce » et « installation, maintenance » sont légèrement plus diffus sur le territoire.

Deux salariés sur trois dépendent d'un centre de décision hors région

Près de 66 % des salariés travaillant dans le domaine énergétique dépendent d'un centre de décision situé hors de la région (*définitions*). Dans les segments « production, extraction, transformation » et « stockage, transport, distribution, commerce », cette part atteint même plus de 90 % en raison de la présence de grands groupes tels que « EDF », « Veolia Environnement » ou « GDF-Suez ». Avec un taux de 84 %, la dépendance est aussi très forte pour le segment des « équipementiers spécialisés » qui rassemble notamment des groupes tels

que « Vallourec », « Enersys Holdings inc. » ou encore « Areva ». Ce segment se révèle en particulier le plus dépendant de groupes étrangers. En revanche, dans le segment « installation, maintenance », les effectifs dépendants ne correspondent qu'à 40 % de l'emploi salarié. Cela s'explique par une vocation plus locale des entreprises qui détiennent plus fréquemment un seul établissement. Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais engage sa démarche de transition énergétique en s'appuyant à la fois sur des acteurs d'envergure internationale et des acteurs locaux, à même de diffuser les innovations énergétiques dans les territoires.

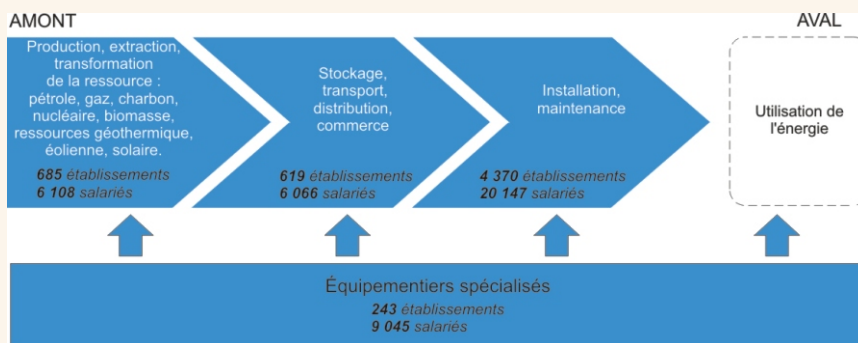
Définitions :

Qu'est ce que l'énergie ?

Le terme « énergie » est utilisé pour évoquer les ressources énergétiques, leur consommation, leur développement, leur épuisement. Les principales ressources énergétiques sont les énergies fossiles (le gaz naturel, le charbon, le pétrole), les énergies renouvelables (énergies éolienne, solaire, géothermique) et l'énergie nucléaire. Le domaine énergétique est composé de grands opérateurs internationaux mais également d'entreprises de toutes tailles proposant des équipements et des services. C'est un domaine à forte composante technologique sur lequel la France occupe une position de premier plan.

Champ de l'étude

Le champ de l'étude a été constitué à partir de la sélection de 41 codes de la nomenclature des activités françaises révision 2 (*données complémentaires*). Cette sélection a été opérée en examinant, pour chaque code d'activité, la liste des principaux établissements et les produits qu'ils fabriquent quand l'information était disponible. Ces activités ont ensuite été classées en quatre segments. Le premier segment est relatif aux activités de production, d'extraction et de transformation de la ressource : cokéfaction, raffinage du pétrole, production d'électricité par exemple. Le second concerne les activités de stockage, de transport, distribution et commerce : transport d'électricité, distribution de combustibles gazeux par conduites etc. Le troisième regroupe les activités d'installation et de maintenance comme les travaux d'installation électrique ou encore les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Enfin, le quatrième segment est constitué des équipementiers : fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central, fabrication de générateurs de vapeur etc. Même si elle tente de s'en approcher, la méthodologie adoptée ne permet pas de définir une filière dans son acception courante. C'est pourquoi lui est préféré dans cette publication la notion de « domaine énergétique » ou d'activités liées à l'énergie. La notion d'emploi utilisée ici est celle de l'emploi salarié. Les chefs d'entreprise qui exercent une activité à titre non-salarié ne figurent donc pas dans les effectifs d'emplois analysés.



Dépendance des effectifs régionaux

La notion de dépendance revient à mesurer l'importance des emplois locaux qui sont contrôlés par des centres de décision externes à la région. Le centre de décision est soit la société mère d'un groupe, soit le siège social de l'entreprise lorsqu'elle n'est pas contrôlée par un groupe. Le taux de dépendance rapporte ainsi les effectifs salariés relevant d'un centre de décision situé à l'extérieur de la zone d'étude à l'ensemble des salariés de la zone d'étude.

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Rédacteur en chef :

Arnaud Degorre

ISSN en cours

© Insee 2014

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « La filière énergie en Nord-Pas-de-Calais en 2014 », *CCI de région Nord de France*, à paraître.
- « La filière énergie en Haute-Normandie » Activités et emplois Crefor Haute-Normandie, *Pôle Observation et prospective*, mars 2011.
- « La filière de l'énergie en région PACA », Mission de développement économique régional, janvier 2008.
- É. Déon, « L'énergie en Haute-Normandie, un secteur à fort taux d'encadrement technique », *Brèves d'Aval n°83*, octobre 2013.
- <http://www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecals.fr>

